

Comprendre et maîtriser l'interface de repérage bibliométrique

Questions et réponses

Les données et le repérage

Q. De quelle base sont issues les données ?

R. Les données sont issues de la base de données de l'OST qui, pour le repérage bibliométrique, est construite à partir des données de la base de référence du *Web of Science* (WoS) de Thomson Reuters. La mise à jour de la base WoS est faite à l'OST tous les ans en mars/avril. Les données les plus récentes présentées dans l'interface cette année sont entrées dans la base OST en avril 2008. Elles incluent l'essentiel des publications parues au cours de l'année 2007.

Q. Qu'est-ce qui est disponible dans l'interface ?

R. L'accès de chaque établissement est limité aux départements géographiques et/ou aux villes dans lesquels sont implantées les unités de l'établissement. Ce périmètre géographique est fixé d'après les déclarations de chacun des établissements

Q. En quoi consiste le repérage ?

R. L'exercice consiste à reconnaître les lignes d'adresses appartenant à l'établissement. Toutes les adresses d'un article sont montrées dans l'interface si elles font partie du périmètre géographique de l'établissement.

Q. De quoi a-t-on besoin pour faire le repérage ?

R. Pour faire le repérage, il faut connaître la liste des unités de recherche (nom de l'unité, sigle, label, etc.) du contrat quadriennal en cours de l'établissement et la liste de l'ancien contrat.

Q. Si un établissement a des implantations (des unités de recherche) dans un autre département que son département géographique d'origine, les lignes d'adresses qui correspondent aux publications de cette unité doivent-elles être repérées, même s'il n'y a pas de chercheurs de l'établissement qui travaillent dans cette unité ?

R. OUI, de même, il faut reconnaître toutes les adresses du (des) CHU rattaché(s) à l'université. Dans le cas inverse : lorsque l'établissement a un chercheur qui travaille dans une unité qui ne relève pas de son contrat quadriennal, il ne faut pas reconnaître la publication.

**Q. Est-il nécessaire de connaître les noms des auteurs ?**

R. NON, il ne faut pas faire appel à la liste des auteurs d'un article, mais uniquement cocher les lignes d'adresses qui appartiennent à l'établissement (nom de laboratoire, CHU.....). L'exercice est une **reconnaissance de lignes d'adresses**.

Pour aide, des éléments d'information complémentaires associés à la publication ayant généré une ligne d'adresse (titre de la publication, année de publication, titre de la revue, noms de tous les auteurs) sont disponibles dans l'interface mais **Attention** : la liste des auteurs est celle de la publication dans son ensemble et pas uniquement la liste des auteurs liés à une adresse particulière. Il n'est pas possible de savoir quel auteur a généré quelle ligne d'adresse.

Q. Peut-on apporter des modifications aux repérages des années précédentes ?

R. OUI, il est possible de modifier les repérages des années précédentes. Le champ « Commentaire » peut être utile à cette fin.

Q. Quel est l'intérêt de cocher « Non » dans le champ « Repérage » ?

R. Si une ligne d'adresse n'appartient sûrement pas à l'établissement, il est intéressant de sélectionner « Non » dans la colonne « Repérage ». Cela peut faire gagner du temps, dans le repérage en plusieurs étapes, voire l'année suivante, car ces lignes déjà visualisées et ainsi marquées pourront être exclues des sélections futures.

Q. La position du nom de l'établissement dans la signature d'un article est-elle importante pour le repérage ?

R. NON, pas pour cet exercice. Vous visualisez la ligne entière d'adresse et si le nom de votre établissement apparaît qu'il soit en première ou dernière position, vous pouvez repérer la ligne.

Le pré-cochage**Q. En quoi consiste le pré-cochage ?**

R. Le pré-cochage est une aide au repérage que l'OST propose aux établissements qui lui ont fourni une liste des occurrences de noms permettant de les identifier dans les adresses des publications. Il n'y a pas de pré-cochage lorsque l'établissement n'a pas fourni à l'OST sa liste de noms.

Q. Sur quelles adresses a été fait le pré-cochage ?

R. Le pré-cochage par l'OST a été fait uniquement sur les nouvelles adresses entrées en base depuis le dernier repérage et donc en particulier sur les adresses de l'année 2007 mais aussi sur des reliquats des années antérieures.

Q. Est-ce qu'il faut regarder ce qui a été pré-coché par l'OST ?

R. OUI absolument. Le pré-cochage est juste une aide aux établissements que l'OST expérimente cette année. Sa génération automatique, en particulier pour des occurrences très génériques (centre universitaire, etc.), peut avoir repéré des lignes abusivement. Il faut les



regarder très attentivement pour éventuellement les cocher à NON ou « Non Repérées » si elles n'appartiennent pas à l'établissement.

Q. Quel est le mode opératoire du pré-cochage ?

R. A partir des noms d'établissement, des sigles..... que nous ont fournis les établissements, la routine informatique mise en œuvre lors du pré-cochage, a cherché (indépendamment de la casse) :

- l'expression entière dans le champ « adresse » du WoS,
 - y compris à l'intérieur d'un mot (ex : « PAUL SAB » pré-cochait les adresses contenant « PAUL SABATIER »)
 - sauf quand la chaîne de caractères était de moins de 5 caractères : dans ce cas, la chaîne de caractère a été bornée par des « blancs », pour éviter le « bruit ». (ex : pour éviter que « ENS » ne pré-coche « **intens** care unit »).
- Donc par exemple, l'expression « CHU Toulouse » n'a pas pré-coché les lignes qui contenaient « CHU de Toulouse », et réciproquement.

Les fonctionnalités de l'interface :

Q. A qui l'OST envoie-t-il les codes et les mots de passe ?

R. Aux responsables du repérage bibliométrique, aux correspondants OST, aux VP recherche, aux directeurs des bureaux de la recherche et aux présidents des établissements. Toutes ces personnes nous ont été signalées par l'établissement (en général VP recherche et/ou Président)

Q. Quelles sont les nouveautés de l'interface actuelle par rapport à l'année dernière?

R. Les changements par rapport à l'année dernière sont les suivants :

- Le pré-cochage pour les établissements qui ont fourni les occurrences de leur nom
- Dans l'onglet « Repérage » : des boutons radio à la place du menu déroulant
- On a renommé les champs « Int_Inst » par « Champ libre »
- On ne peut travailler que sur une année par sélection pour des raisons de temps de réponse de l'interface, qui augmente fortement avec le nombre de lignes visualisées
- Dans la liste des adresses, une navigation dans les pages plutôt que dans les lignes a été mise en place, plus ergonomique que les années précédentes.

Q. A quoi servent les « Champs libres » ?

R. Les « Champs libres » vous permettent d'attribuer les lignes d'adresse que vous repérez à OUI, par exemple à des entités plus petites à l'intérieur de votre établissement (ex : UFR, directions, centres, Services, départements...). L'OST n'exploite pas ces données mais vous pouvez visualiser le nombre de lignes repérées et le nombre d'articles correspondants à ces entités dans l'onglet « Statistiques ».



Q. Comment fait-on pour bien prendre en compte toutes les implantations de nos unités de recherche ?

R. C'est l'objet de la première étape de l'exercice de repérage : la sélection des lignes sur lesquelles travailler. Dans l'onglet « Sélectionner », il faut choisir le numéro de département et le nom des villes de l'implantation des unités. Il faut être vigilant à sélectionner toutes les orthographes possibles des villes (car il y a des erreurs d'orthographe dans la base *Web of Science*).

Q. Est-ce qu'on peut faire des tris ?

R. On peut faire des sélections sur les noms de l'établissement, d'unités ou encore sur les numéros de label pour une année donnée. Commencez par 2007 puis sélectionnez les nouvelles lignes d'adresses éventuelles des années précédentes. Vous pouvez ensuite enrichir les repérages des années précédentes.

Travaillez plutôt département par département que sur la totalité des villes à votre disposition (sans sélectionner de département).

Q. Les sélections dans l'interface sont-elles gardées en mémoire ?

R. NON. Si l'on veut reprendre un travail sur une sélection après interruption, il faut :

- Réutiliser strictement les mêmes critères de sélection
- avoir noté la page à laquelle on a arrêté le travail,
- et aller à la page dite afin de reprendre le travail à partir de cette page.

Q. Est-il possible de télécharger un fichier Excel une fois les modifications faites dans l'interface ?

R. OUI, les modifications seront prises en compte dans le téléchargement.

Q. Si l'on télécharge par étape (par département), faut-il ajouter les nouvelles lignes de chaque département au fichier initial, en éliminant les doublons ?

R. NON car lors de la réimportation du fichier, il ne doit pas y avoir de doublon dans un même fichier de réimportation de votre repérage :

- si vous fusionnez dans un seul fichier de réimportation les lignes issues de vos diverses extractions, les doublons poseront problème et votre fichier de réimportation ne sera pas du tout pris en compte.
- Si, en revanche, vous remontez dans l'interface plusieurs fichiers de réimportation successifs, peu importe qu'une même ligne soit présente dans plusieurs de ces fichiers, **tant que vous vous assurez que la valeur du repérage est toujours la même**, car la dernière valeur remontée écrasera les précédentes.

Si vous téléchargez en filtrant par département, il est impossible qu'une même ligne d'adresse (même clé OST, même champ « adresse »,..) se retrouve dans deux départements différents.

**Q. Comment peut-on réintroduire le fichier Excel dans l'interface sans erreur ?**

R. Après le téléchargement sur votre disque local, il ne faut ni supprimer ni ajouter des colonnes. Il ne faut pas modifier le numéro de la clé OST, ni le contenu des dix premières colonnes. Seules les colonnes « Repérage », « champ-libre1 », champ-libre2 » et « commentaires » peuvent être modifiées. Il faut enregistrer le fichier en .csv.

Q. Que faire lorsqu'on a fini le travail ?

R. Vous devez « envoyer un mail de fin de repérage » à l'OST à partir de la page « Statistiques » de l'interface. Il faut vérifier avant l'envoi du mail que tout le travail de repérage de l'établissement a bien été pris en compte. Par exemple, par l'intermédiaire de l'onglet « Sélectionner » pour vérifier que les modifications que vous avez faites ont bien été prises en compte. Il est aussi utile de faire une copie d'écran de la page « Statistiques » avant l'envoi du mail de fin de repérage pour garder ces informations. **Attention** : l'envoi du mail de fin de repérage ferme l'accès à l'interface.

Autres Questions**Q. Les EPST comme le CNRS reconnaissent-ils aussi leurs lignes d'adresses ?**

R. Oui, de la même façon, mais dans le cadre d'un autre projet.